

# Bassin Rhône-Méditerranée

## Rendre compte de l'efficacité des actions de partage de la ressource en eau menées dans les PGRE

Caroline HENRY de VILLENEUVE – DREAL de bassin Rhône-Méditerranée

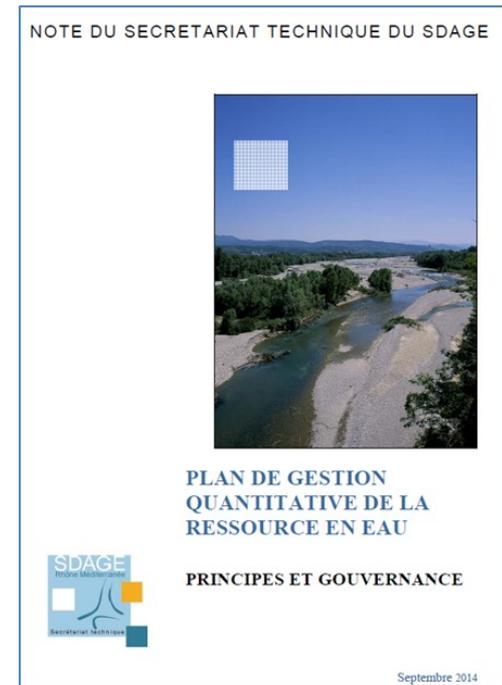


Journée technique d'information et d'échanges – 7 décembre 2018  
Association Rivières Rhône Alpes Auvergne

# Suivi des PGRE : Contexte

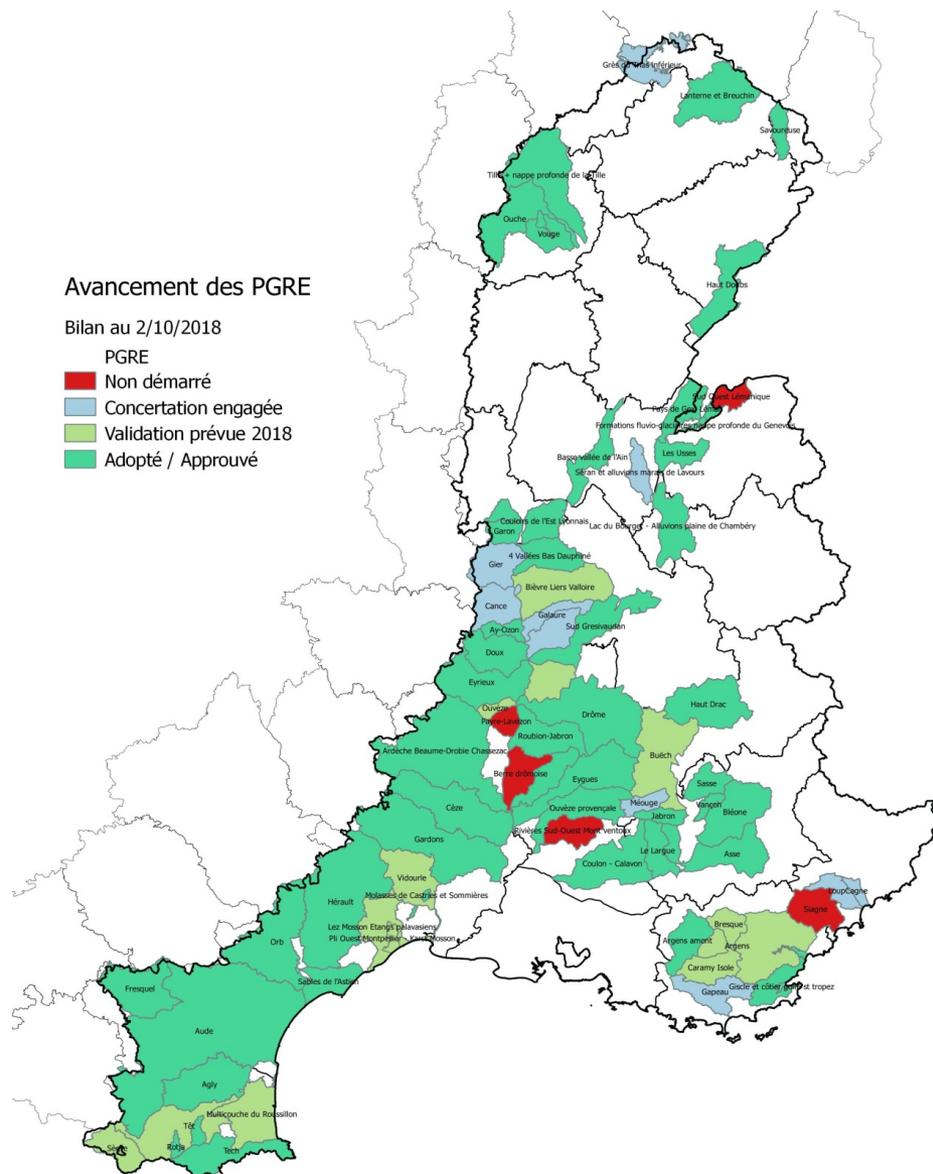
- Travaux menés par GT de bassin Rhône-Méditerranée
- Travaux en cours suite aux recommandations :
  - de l'évaluation de la politique de réduction des déséquilibres quantitatifs de la ressource en eau menée par l'agence de l'eau – déc. 2017
  - de la cellule d'expertise relative à la gestion quantitative de l'eau pour faire face aux épisodes de sécheresse (rapport Bisch – mai 2018)
- Actualisation de la note de secrétariat technique du SDAGE sur les PGRE, notamment sur :
  - les modalités de suivi et d'évaluation des PGRE
  - les modalités d'actualisation des PGRE
- Avancement des PGRE
  - Bonne dynamique à poursuivre

Page à consulter : <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>  
Rubriques : [gestion locale](#) → [gestion quantitative de la ressource en eau](#)



# Problématique : Suivi des PGRE

- Suivre l'avancement de la mise en œuvre dans le cadre des instances territoriales (réalisation)
- S'assurer du retour ou du maintien à l'équilibre quantitatif (degré d'atteinte de l'objectif)



# Principes de suivi des PGRE

- **Qui suit ?**

- Comité de pilotage du PGRE

- **Quoi ?**

- 3 volets : actions, volumes prélevés, ressource

- **Quand ?**

- suivi annuel par le comité de pilotage

- bilan complet et évaluation au bout de x années (à adapter aux échéances d'atteinte du bon état 2021 et 2027 du SDAGE)

- **Suites ?**

- actualisation du PGRE suite au bilan/évaluation

- adoption du PGRE actualisé par la structure de gestion

- approbation du PGRE actualisé par le préfet

# Suivi annuel

- **État d'avancement des actions**

- **Suivi des volumes**

- Collecte nécessaire des données des volumes prélevés
- Sous pilotage de la structure de gestion
- **Mobilisation de partenariats pour assurer le recueil de ces données :** des DDT(M) pour l'AEP et l'irrigation avec l'appui d'OUGC, des UD des DREAL pour l'industrie, des collectivités pour les prélèvements domestiques...

- **Suivi des débits / niveaux de nappe**

- sur les points complémentaires
- appui de la DDT(M) dans le cadre du suivi de la sécheresse sur les points stratégiques de référence du SDAGE eaux superficielles et souterraines.

# Bilan complet

## ● Actions

- Bilan complet des actions
- Estimation des objectifs de réduction impact prélèvement sur la ressource
- Éléments explicatifs pour les actions non réalisées

## ● Volume

- Estimation des volumes prélevés compatibles avec les allocations attribuées aux usagers sur la base des volumes prélevables
- Evolution du volume prélevé
- Vérification du respect du volume prélevable
- Bilan des volumes économisés et substitués

## ● Ressource

- Vérification des DOE/NPA aux points nodaux et points complémentaires de suivi

# Actualisation du PGRE

- **Suite au bilan : évaluation**

- des volumes réellement prélevés
- des volumes économisés sur x années à partir de la mise en place des actions

- **Mise à jour des actions à mener pour l'atteinte de l'équilibre**

- renforcement, relance, ajout de nouvelles actions...

## Le cas échéant, ajustement des références techniques

*Si changement significatif du contexte ou acquisition significative de connaissance pendant les x ans du PGRE 1 :*

- Actualisation éventuelle des DOE/NPA et volumes prélevables
- Garder un esprit critique sur le positionnement des points stratégiques de référence : points de suivi complémentaires ? amélioration fiabilité mesure étiage ?
- Améliorer l'estimation des valeurs statistiques de référence à l'étiage
- .....

**Merci de votre attention**

